Pas à pas pour candidater à l'appel à projet

« CHER-LURELU 24-25 »

La plateforme ADAGE est l'outil permettant de candidater sur le dispositif.

LA PROCÉDURE DE CANDIDATURE :

Etape 1 - Se rendre sur ADAGE via le portail ARENA avec identifiants et mot de passe directeur - ou adjoint si le directeur vous a donné des droits de « rédacteur de projets ». (Et non avec l'adresse de l'école).

Etape 2 - Sur la page d'accueil, chercher l'appel à projets « CHER-LURELU » et cliquez sur la touche « OUVERT ».

Etape 3 - Compléter les rubriques, qui apparaîtront au fur et à mesure de vos validations, comme suit :

Partie PROJET : Voici les informations à reporter dans les différents point à compléter.



Partie PARTICIPANTS :

Les participants	
Professeur coordonnateur du projet : *	Sélectionner un professeur coordonnateur du projet Indiquer l'enseignant responsable du projet 🔹
Conseiller pédagogique référent :	Sélectionner le conseiller pédagogique référent Indiquer « Corinne Ojalvo, conseillère pédagogique
Classes engagées : * Q Sélectionne	er des classes ou groupes d'élèves Créer les différentes classes qui participeront au dispositif dans votre école.
Intervenants : Ajouter un intervenant	NON RENSEIGNÉ
Formation des enseignants :	Certifications complémentaires et formations suivies utiles à la réalisation du projet : lister les enseignants, leurs formations / certifications ainsi que l'année associée.

Partie « INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES » :

Pour la période proposée, indiquer s'il s'agit d'une période de "préférence", "possible" ou "impossible" pour recevoir et exploiter la sélection. **Attention** : Autant de réponse "préférence" que vous le souhaitez, mais une seule réponse "impossible" autorisée sur les 4 périodes proposées.

<u>Etape 4</u> : - Attendre le retour de la commission sur votre projet

Avis de la commission de validation des projets		
Avis de la commission :	En attente	•
	OEFAVORABLE	-
	I FAVORABLE	
	✓ TRES FAVORABLE	

Partie « AVIS DE LA COMMISSION DE VALIDATION DES PROJETS » : la réponse de la commission sera indiquée tout en bas de votre candidature. Vous serez contactés par Corinne Ojalvo ou Christèle Buira qui établiront le calendrier pour les dates et lieux de prêts des ouvrages dans les écoles.